

Avis voté en plénière du 12 juin 2018

Mieux investir pour la France – Rapport annuel sur l'état de la France en 2018

Déclaration du groupe de la Mutualité

La présentation du RAEF constitue désormais pour notre assemblée un moment privilégié qui permet à travers un focus choisi collectivement de faire le point sur la situation économique, sociale et environnementale de notre pays.

Après avoir s'être penché l'an dernier sur la question des inégalités sociales et territoriales qui minent notre cohésion sociale et la confiance dans l'avenir, c'est sous l'angle de l'investissement que notre Rapport aborde cette année son étude.

Partant du constat qu'il n'y a pas de sous-investissement en France, le Rapport souligne la nécessaire réorientation de ces investissements, publics ou privés, vers des cibles plus sélectives permettant des effets durables sur la croissance. Ces cibles sont connues : il s'agit d'investissement en R&D, dans les filières d'avenir qui répondent aux enjeux de la transition énergétique et de la révolution numérique, en particulier dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la santé.

L'enjeu du suivi des 10 indicateurs de richesse complémentaires ainsi que du PIB est bien celui d'orienter les politiques publiques au service d'une croissance durable et solidaire.

Pour le groupe de la mutualité, au-delà de son impact économique, l'investissement est au cœur de la cohésion sociale puisqu'il permet d'agir de manière préventive sur les inégalités.

C'est aussi sous cet angle que le Rapport aborde la question de l'investissement et en particulier de l'investissement social.

Le Rapport souligne ainsi la nécessité de développer une logique d'investissement social qui repose sur l'importance d'agir de façon préventive, avant que les inégalités ne se créent ou s'accroissent, d'autant plus qu'elles pèsent négativement sur la croissance.

Dans le domaine de la santé, notre système peine aujourd'hui à s'adapter aux pathologies qui évoluent et nécessitent un accompagnement de long terme, avec notamment la prise en charge des maladies chroniques.

La question du vieillissement et de la perte d'autonomie, et notre récent avis Vieillir dans la dignité en témoigne, doit s'inscrire dans une approche globale centrée sur la prévention, l'accompagnement et le parcours de santé.

Le Rapport pointe également la nécessité de favoriser et valoriser toutes les formes d'engagement qui constituent une barrière contre l'isolement social et permettent de réduire l'éloignement des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique.)

Autant de sujets pour lesquels l'État n'est plus en mesure d'agir et d'investir seul. C'est pourquoi la reconnaissance des acteurs de l'ESS, qui agissent en faveur des solidarités actives, construisent des innovations accessibles à toutes et tous et s'inscrivent dans le temps long de l'investissement social, est précieuse.

Cette reconnaissance est d'autant plus importante que le Rapport fait le constat d'une diminution des dotations aux collectivités territoriales qui a conduit à un recul important des investissements locaux. C'est pourquoi le CESE suggère de soutenir les écosystèmes locaux et l'économie de proximité, notamment les entreprises du secteur non lucratif qui représentent un levier de développement économique des territoires et contribuent à la cohésion sociale.

La finalité de l'efficacité économique doit rester l'amélioration du bien-être des citoyennes et des citoyens. C'est bien cette vision que développe le RAEF 2018 et que le groupe de la mutualité partage.